



ÉDITO

Leonardo di ser Piero DA VINCI, dit Léonard de Vinci. Portrait de Lisa Gherardini, épouse de Francesco del Giocondo, dite Monna Lisa, la Gioconda ou la Joconde, musée du Louvre.

Sommaire

Regards croisés..... p.2
Responsabilités des élus et enjeux de l'aménagement durable p.4
De nouveaux services pour les particuliers : conseils en architecture et basse énergie... p.4
Soixantième anniversaire de la mort de Tony Garnier..... p.5
Dans quels lieux souffle l'esprit du savoir? p.5
Obscurs paysages, paysages incertains p.6
À propos du débat autour des projets sur le « cours de Verdun » p.6
Balade créative un peu plus au sud..... p.8
Les expositions du CAUE du Rhône voyagent p.8

Obscurs paysages, paysages incertains

On se croirait sur « La Route », ce merveilleux voyage sombre et initiatique qui finit par une note d'espoir... et comme dans le roman de Cormac McCarthy, on aimerait que l'année 2009 donne un peu plus de place à la poésie, à l'art, à l'architecture qui y tient une place majeure pour toutes les connexions qu'elle entretient avec l'écriture, le dessin, la peinture, la musique... mais aussi avec l'anticipation et l'imagination créatrice. Déjà, le grand maître Vinci donnait la leçon magique du mariage de l'eau et du ciel se lovant dans le cou de celle dont le regard ou le sourire reste l'énigme des temps qui passent. Pourquoi ne pas poursuivre cette réconciliation entre le paysage, les éléments et l'homme, même si cela passe par la femme ! Ainsi l'environnement s'en trouverait allégé de toutes les

instrumentations de la société de consommation qu'on lui inflige, un bric-à-brac de panneaux, de matériaux d'isolation, de fenêtres à triple vitrage. Dans le tableau reste la nature, sans doute un paradis perdu, mais on aperçoit cependant un pont, entre deux rives, le lien devenu possible par la technique chère à Vinci, un subtil message qui nous murmure que nous pouvons encore suivre un fil d'Ariane entre l'humain et la terre, juste pour la sauver. Chacun doit retrousser les manches, sortir de ce vacarme de crise que les médias martèlent chaque matin pour nous rappeler que nous ne sommes plus cotés ; mais nous avons Lisa, et tout ce qui nous sépare d'elle comme prétexte à inventer une œuvre qui appartienne au XXI^e siècle. Éduquer aux Arts, c'est ainsi apprendre à

se soustraire à la seule pensée du moment, édifier des forteresses du savoir contre l'imbécillité et y inviter la plus large diversité des cultures, c'est labourer un territoire pour y semer des plans d'urbanisme intelligents, « l'art du dessin urbain » et partagés par ceux qui habitent les lieux. C'est réfléchir avant d'envoyer les pelleuses sur hôpital, stade et tout autre patrimoine qui ne figure pas au palmarès de la performance fonctionnelle, c'est faire du débat un exercice de la critique. À vos carnets de croquis, pelles et pioches, ici nous avons l'énergie de faire, nous commençons demain et bonne année à tous.

Catherine Grandin-Maurin,
directrice.



Regards croisés

On porte trop souvent son attention aux résultats : Est-ce l'expression d'une société ou simplement une ritournelle qui résonne : « est-ce que votre projet s'est bien déroulé ? ». Lorsque je me penche sur le projet d'extension du groupe scolaire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or, alors je ne peux pas m'empêcher de penser aux complexités qui sont liées à la construction d'un équipement : celles qui éprouvent les maîtres d'ouvrage et les architectes et celles qui conduisent aux doutes sur le bon déroulement d'un projet. Nous savons par expérience que l'on ne peut pas résumer l'acte de bâtir à celui du maître d'œuvre. La qualité d'une construction s'exprime à travers celle qui lie le maître d'ouvrage, l'architecte et l'entreprise. Ce lien s'exprime en un mot : connivence.

Alors, quand un protocole d'accompagnement¹ s'engage avec une collectivité pour participer à la réflexion sur leurs équipements, c'est

peut-être ajouter encore un tiers au processus complexe d'édification.

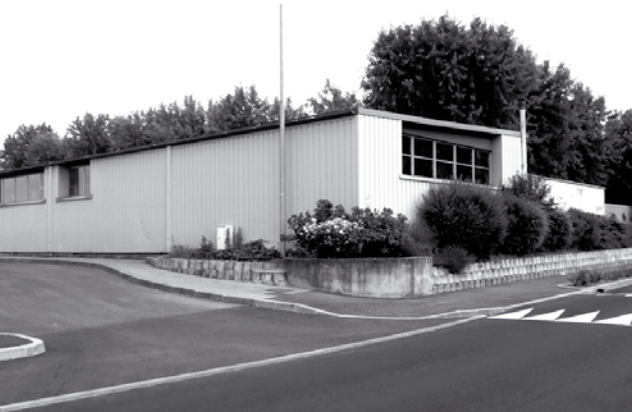
Au départ de « la petite histoire », une urgence :

Le CAUE a été contacté en septembre 2005, au moment où la commune s'apprête à accueillir les nouveaux habitants sur la ZAC Mendillone, lorsque les premiers permis de construire sont déposés. L'enjeu, défini par les élus, est de créer un nouveau centre de proximité avec la mairie.

Cette dernière doit accueillir 400 nouveaux habitants à l'horizon 2009 et, de fait, il était indispensable d'anticiper l'évolution des équipements publics et particulièrement celle de l'école située à proximité.

Au moment où le CAUE intervient sur la commune, la question de l'agrandissement du groupe scolaire était déjà débattue : sur sa question architecturale, mais aussi sur son financement et le recours à l'emprunt. La collectivité était forcément partagée entre l'obligation de répondre à ces besoins et les moyens qu'elle possède, à un moment où elle n'avait pas de recettes. Repousser ou non l'extension pour finir une échéance, autant de choix, autant de discussions et de critiques qui révèlent la fragilité des projets mais surtout la volonté des personnes. Car il s'agit bien là autant d'un investissement financier que d'un investissement humain lourd, en témoigne le travail au quotidien d'élus de petite commune et pour ce cas, celui de M. David et M^{me} Lecordier, respectivement, maire et première adjointe de la commune. Parce qu'après tout, qui forme les élus des collectivités à conduire des projets, à connaître les règles, les détours des codes, ou encore le savoir-faire des entreprises ? Cet apprentissage se fait sur le tas, lorsqu'il n'y a pas de services techniques internes, alors qui joue le rôle du pilote ou de l'assistant à maîtrise d'ouvrage ?

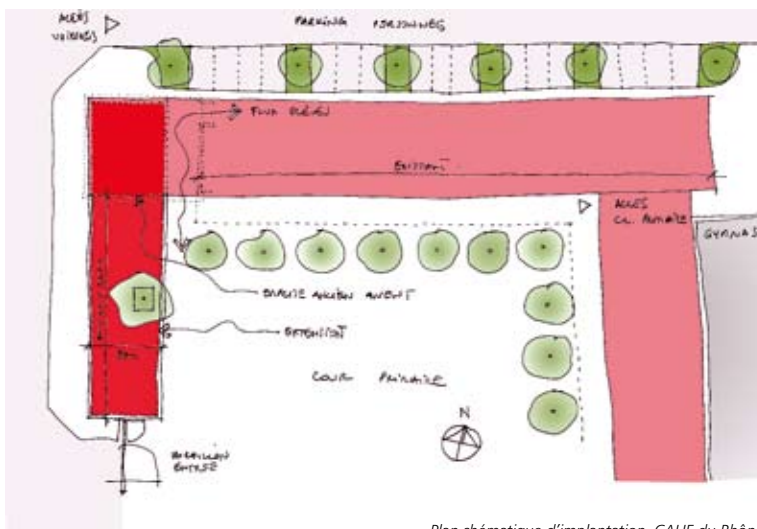
Notre travail d'architecte conseiller est un travail de terrain. Il est d'apporter les conditions d'une bonne exécution d'un projet, organiser sa construction en amont



Le bâtiment avant intervention © CAUE du Rhône.

Fiche technique du projet

Extension du groupe scolaire de Saint-Germain-au-Mont-d'Or
Maîtrise d'ouvrage : commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or
Architecte : Nesso
Programme : création de 2 salles de classes, un bureau RASED et des sanitaires
Surface : 250 m², dont 100 m² de préau
Coût : 589 000 € HT, hors honoraires de maîtrise d'œuvre



Plan schématique d'implantation, CAUE du Rhône.

par une approche territoriale et durable du projet et proposer une programmation à l'échelle des besoins. Le CAUE ne remplit pas le rôle d'un AMO². Il se révèle être un catalyseur :
 Aiguiller des directions, conforter des positions et ouvrir le champ des possibles.
 Pour ce travail d'aide à la collectivité, notre étude a permis :

- de conforter les choix d'implantation des salles de classes à créer ;
- de proposer un phasage afin de dissocier les temps de construction entre l'extension de l'école élémentaire et celle de l'office de restauration ;
- de définir une recomposition des espaces publics en lien avec la ZAC Mendillone ;
- d'établir un pré-programme pour l'école élémentaire, nécessaire à la consultation d'une équipe de maîtrise d'œuvre ;
- et d'accompagner la collectivité dans son choix d'un architecte.

L'atelier Nesso est désigné suite à une procédure adaptée. Ils ont apporté leur lecture et leur analyse du problème avec précision et envie. C'est le moment d'une autre réalité. C'est le temps de l'esquisse, de la mise au point technique du projet, puis de sa construction : le projet est enfin là, matérialisé après 3 ans. Est-ce une évidence ?

Lorsque que je passe devant l'extension de l'école, il se dégage un sentiment « de fierté », ce sentiment même qui me rend responsable de la qualité urbaine d'un territoire mais qui parfois peut me rendre « honteux ».
 Aujourd'hui, le projet est construit « avec plus ou moins quelques mois de retard »³. Ici, le soleil brille et là des enfants s'amuse dans la cour sous le préau. L'école reste « ouverte » depuis la rue, cette volonté que voulait afficher et maintenir la commune s'est matérialisée.
 Gageons que nous soyons encore là le plus longtemps possible pour permettre, au quotidien, à l'architecture d'être encore « une installation de la vie »⁴.

Christophe Trabet, architecte conseiller.

1- Lettre d'engagement entre la collectivité et le CAUE qui détermine les cadres de la mission du CAUE
 2- Abréviation pour Assistant à maîtrise d'ouvrage
 3- Djamel Debbouze in « Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre », film d'Alain Chabat, 2002.
 4- Philippe Madec in « Exist », éditions Jean-Michel Place, 2000.

Les mots de l'architecte

L'étude réalisée par le CAUE a permis de quantifier les besoins de l'école à savoir la création de deux salles de classe de 60 m², d'une salle pour le RASED, de sanitaires accessibles depuis la cour et d'un préau.
 La démolition de l'ancien préau et la surface libre devant le chemin de Mainteneur ont permis d'implanter l'extension, créant ainsi une enceinte.
 Le nouveau bâtiment s'oriente suivant un axe est-ouest afin de ménager les vues dégagées existantes.
 L'école regroupe maternelles et primaires sur le même site. L'architecture du groupe scolaire est plutôt hétéroclite, et balaye quelques décennies « stylistiques » depuis les années 50.
 Le parti architectural de l'extension vise à marquer le statut et la présence d'un équipement public avec une entrée bien identifiée par la construction d'un auvent. Cet élément architectural permet de gérer les entrées et les sorties de l'école dans de bonnes conditions.
 Dès l'entrée, au sol, la présence d'un rectangle bleu est un clin d'œil pédagogique à la présence d'une cuve de récupération des eaux pluviales.
 L'implantation sur le chemin de Mainteneur (façade est) crée un front bâti d'un seul niveau, respectant le tissu urbain avoisinant et protégeant la cour de récréation des nuisances (certes faibles !) de la rue.
 La façade s'étire, toute en longueur, rythmée par les refends qui délimitent les différents espaces, et génèrent des patios, véritables extensions des salles de classes.
 Une grille métallique protège visuellement les salles de classe de la rue et permettra à terme d'offrir un front végétal en accord avec le site qui l'entoure. Le rapport bâtiment-nature va petit à petit s'inverser avec le temps.
 La toiture métallique se veut présente et son débord permet d'optimiser les apports lumineux et thermiques dans les salles de classes. Elle offre un passage sous couvert entre l'extension et la partie existante côté cour.
 La façade nord, côté parking, est habillée par un bardage métallique or dans la continuité du bâtiment existant, et l'angle du bâtiment est traité de manière à marquer le retournement de la façade avec une paroi jaune translucide et un élément structurel en porte-à-faux.

Christine Sandona-Marting, architecte DPLG - agence NESSO



Façade, patio et façade cour de l'école © Nesso architectes.





Vaulx-en-Velin « Village » : une identité fragilisée, une dynamique de croissance à maîtriser... © Loïc Garaix.

Responsabilités des élus et enjeux de l'aménagement durable

Les équipes municipales maintenant en place ont une « feuille de route » renouvelée en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable. Afin d'accompagner au mieux ces territoires responsables, le CAUE du Rhône a initié un programme conséquent dédié aux élus locaux : neuf journées sont ainsi proposées et réparties en trois cycles (« De la planification au projet », « Les leviers d'actions des territoires responsables » et « Parcours de visites »).

Après une première demi-journée introductive qui aura réuni un large public, un petit groupe d'une vingtaine d'élus locaux accompagnés de leurs techniciens, suivent avec assiduité les premières journées de ce cycle automnal. Certains, novices sur ces questions, intègrent progressivement la complexité de ce vaste champ de compétences dont ils ont la responsabilité. D'autres, plus aguerris, acceptent volontiers de se remettre en question au regard des nouvelles

conditions et générations de projet. Une grande question reste cependant en suspens : comment gérer la complexité et l'incertitude dans les projets d'urbanisme (favoriser la transversalité, concilier demande sociale et stratégies économiques paradoxales, fédérer les logiques d'acteurs...)?

La première journée consacrée au temps de la programmation urbaine dans les projets a bien montré que l'on ne peut plus appliquer des « recettes clés en main » pour nourrir le contenu de chaque projet. Les composantes et les exigences fonctionnelles doivent maintenant intégrer des variables d'ajustement difficiles à traduire dans un programme, même réversible : singularité de chaque territoire, valeurs d'usage, rapport au temps et à l'espace, vieillissement de la population, concurrence entre les territoires...

La deuxième journée, consacrée aux conditions de la maîtrise des extensions urbaines, nous a permis de rappeler que les politiques foncières publiques sont

au cœur des enjeux et que les SCOT et les PLU jouent un rôle stratégique surdéterminant. Ces préalables doivent permettre de mettre en œuvre des objectifs de mixité sociale et des fonctions urbaines, tout en rendant acceptable par tous un « gain » de densité résidentielle à la fois sur les tissus déjà urbanisés comme dans ceux en devenir.

La troisième journée, consacrée à l'urbanisme et l'environnement, nous a permis de mesurer l'effet « structurant » des thématiques environnementales sur le processus de fabrication urbaine. Si nous avons pu identifier les limites d'une approche purement environnementale sur l'urbanisme, l'intégration des questions énergétiques, de gestion des déplacements, des déchets, de l'eau, la qualité de l'environnement sonore, ou encore la préservation de la biodiversité, confèrent bel et bien une valeur ajoutée au projet urbain.

Des échanges à suivre en décembre : une journée consacrée au rôle intégrateur des jardins publics et collectifs dans le tissu urbain, et une autre, venant clore le cycle A, consacrée aux nouvelles générations de parcs d'activités en création et requalification.

Loïc GARAIX, urbaniste, Atelier urba-site

particuliers

NOUVEAUX POINTS-CONSEILS

De nouveaux services pour les particuliers : conseils en architecture et basse énergie

L'Agence Locale de l'Énergie de l'agglomération lyonnaise et le CAUE du Rhône organisent des permanences communes afin d'accompagner les porteurs de projets, situés sur le Grand Lyon, qui souhaitent **construire ou réhabiliter leur logement avec des performances environnementales et énergétiques ambitieuses** (Niveau « Bâtiment Basse Consommation » a minima). Un architecte conseiller du CAUE et un conseiller de l'espace information énergie de l'ALE seront à

disposition des porteurs de projets qui en feront la demande pour un conseil personnalisé.

Les permanences communes ALE-CAUE69 se tiendront **le deuxième lundi de chaque mois** dans les locaux de l'ALE : 8 rue Béranger, 69006 Lyon

Points conseil architecture/bois

Pour répondre à de nouvelles attentes d'information et de conseil une permanence commune entre un architecte conseiller du CAUE et un technicien bois est mise en place. Les projets peuvent concerner tous types de bâtiments et de travaux : maison individuelle, logement collectif, équipement public ou privé, construction neuve, réhabilitation... Les conseils peuvent intervenir à différentes étapes du projet : premiers renseignements sur le matériau bois, esquisse / avant-projet, consultation des entreprises de travaux, au moment des travaux.

L'architecte spécialiste du bois peut répondre aux questions portant sur l'insertion du projet dans son site, le respect de l'urbanisme local, les avantages et les contraintes de la conception en bois, les questions structurelles liées à ce matériau ou encore le choix des entreprises.

Par son conseil le technicien spécialiste du bois membre du Comité National de Développement du Bois complète celui de l'architecte. Il connaît les techniques les plus récentes de mise en œuvre du bois. Il peut aider au choix des techniques et essences appropriées pour l'ensemble de la construction, de la structure aux revêtements. L'accompagnement peut aussi porter sur les questions de normes, d'isolation, d'acoustique, de résistance au feu...

L'architecte et le technicien du bois reçoivent une fois par mois au CAUE à Lyon, alternativement **le deuxième vendredi après-midi et le 1^{er} lundi matin**. Les demandeurs sont invités à prendre RDV au CAUE en appelant le 04.72.07.44.55.

Christian Le Dain, directeur d'études.



Feyzin - École Champlantier, architecte Tectoniques © CAUE du Rhône.



Caluire-et-Cuire - Centre aéré, architecte Richard Plottier © CAUE du Rhône.

Soixantième anniversaire de la mort de Tony Garnier

À l'heure où s'engagent de houleuses discussions sur la construction d'un nouveau stade destiné à remplacer celui de Gerland et alors que l'hôpital Édouard Herriot devrait faire l'objet d'une importante restructuration, le CAUE du Rhône a souhaité revenir sur la question de l'héritage de Tony Garnier dans sa relation avec sa ville natale à l'occasion du soixantième anniversaire de sa mort (1869-1948) à travers deux rencontres : une soirée-débat, qui s'est tenue le 19 novembre 2008, ainsi qu'un colloque international qui s'est déroulé les 28 et 29 du même mois devant une assistance nombreuse.

Vingt ans après la rétrospective du Centre Georges Pompidou, le temps semblait venu d'ouvrir de nouvelles problématiques en se plaçant à l'échelle européenne et même au-delà afin de déterminer la place de Garnier dans le concert des nations. Telle était l'une des ambitions de ce colloque dont la qualité des interventions a suscité des échanges nourris et des approches novatrices. Cette rencontre a notamment permis de renouveler les problématiques touchant à la Cité industrielle, qu'il s'agisse de la mise en perspective du projet utopique de Garnier dans la genèse de la science de l'urbanisme et sa postérité comme de l'influence des travaux de l'architecte lyonnais sur ses contemporains. Le colloque fera l'objet d'une publication à paraître à l'automne 2009.

Philippe Dufieux, chargé de projets.



Dans quels lieux souffle l'esprit du savoir?

Demain quelle architecture pour l'école?

Le mercredi 10 décembre 2008, le CAUE organisait une journée de rencontre Architecture Éducation. Les enseignants de collèges et de lycées, les architectes et les partenaires institutionnels étaient invités.

C'est devant un public restreint d'enseignants que les élèves d'une classe de sixième accompagnés de l'architecte conseiller du CAUE et leurs professeurs du collège Jean Monnet, situé dans le périmètre du nouveau quartier Confluence, ont présenté une lecture de la métamorphose de leur quartier. Le collège Jean Vilar à Villeurbanne, par un remarquable travail d'une classe de troisième a minutieusement analysé son environnement immédiat pour essayer de comprendre les raisons de l'abandon de leur quartier et la fermeture de leur collège au mois de juin 2009. Le lycée des métiers du bois Georges Lamarque à Rillieux a développé une démarche pédagogique inédite et prometteuse. Le concept étant le rapprochement d'élèves de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon et d'élèves techniciens des métiers du bois pour l'étude et la réalisation d'un ouvrage dans les ateliers du lycée.

Arc-en-rêve, centre de promotion de l'architecture à Bordeaux a convaincu à travers ses actions pédagogiques, de l'utilité de cette structure culturelle créée en 1981 pour diffuser les cultures et les arts architecturaux ; elle est sans équivalent en France.

Rose-Marie Benoît représentant le ministère de la Culture et Marie-Claude Derouët-Besson, maître de conférence au centre Paul Lapie Lyon 2, ont présenté avec *Repères pédagogiques en architecture et 50 activités pour découvrir l'architecture et l'urbanisme avec les CAUE*, deux ouvrages clairs, bien documentés, contenant un grand nombre de fiches pédagogiques et destinés aux enseignants qui devront dans le cadre de l'histoire des Arts enseigner une sensibilisation à l'architecture.

Enfin, Jean-Paul Brighelli, normalien, professeur agrégé de lettres et auteur de plusieurs ouvrages best-seller qui ont ouvert de vives polémiques dans le milieu enseignant a donné une conférence sur le thème : l'architecture, est-ce possible aujourd'hui à l'école ?

Confronter la ville aux problèmes de l'avenir de la société, c'est dégager des courants d'énergie auxquels sont sensibles les jeunes. Son plaidoyer en faveur d'un investissement de qualité dans l'Éducation et la Recherche oblige à modérer une certaine consommation du social qui obère tout progrès pour rejoindre Meinhard Miegel dans son ouvrage *La société déformée*. Jean-Paul Brighelli voit dans cette école qui a été celle de l'excellence et de la promotion sociale des dérives inacceptables qui tentent de faire passer pour de la modernité des dogmes qui ne reflètent que leurs thuriféraires

Alors quelle doit être l'architecture scolaire aujourd'hui ?

Quels sont les lieux les plus favorables à la concentration, à la réflexion, en un mot aux études ?

Sont-ce les rutilantes citadelles caparaçonnées de verre et d'aluminium plantées comme les étendards d'architectes triomphants, et qui ouvrent leurs ailes tels de gigantesques et inquiétants insectes pas du tout virtuels, ou bien ces établissements au passé chargé de nourriture intellectuelle qui se cachent depuis toujours dans la ville ? Ces lycées-couvents dont raffolent nos élites où soufflent l'esprit, le savoir et la réussite, et dans lesquels étudient discrètement leurs chers petits. Les religieux ne se trompaient pas lorsqu'ils construisaient leurs lieux de vie, d'étude et de foi en partageant équitablement austérité et beauté.

Il semblerait que la réussite scolaire ne soit pas liée au confort et à la grandiloquence architecturale. Jean-Paul Brighelli suggère et esquisse des espaces propices au travail scolaire, mais fidèle à lui-même, il refuse de céder aux rituels conformistes et à la sanctification de la pensée unique. Subrepticement, il nous laisse entrevoir les périls qui menacent notre école.

Jean-Paul Brochot, conseiller service éducatif.



on en parle...

EXPOSITION

RÉACTIONS

Obscurs paysages, paysages incertains

Michel Relave et Issorg

«... L'architecte moins soucieux de donner les cotes d'une corniche que de rendre le frémissement de la lumière au coucher du soleil...»¹

Prolongeant la tradition qui fait de la peinture un prolongement naturel de l'architecture ou un préalable, certains architectes s'adonnent à cet art. On pense bien sûr aux aquarelles de Le Corbusier et de Tony Garnier rapportées de leur voyage en Grèce ou Italie, mais moins connues sont les peintures de Louis Perrin, Louis Thomas, Antonin Chomel, Jean Couty, Robert Dussud... Plus discrets, ces architectes lyonnais ont rapporté de leur voyage en Méditerranée², mythique et initiatique, les toiles sensibles du regard qu'ils ont posé sur les paysages et les antiques ruines qui les ont fascinés. Mais d'autres paysages, d'autres architectes peintres sont à découvrir. La Société académique d'Architecture de Lyon qui a déjà fait un remarquable travail de recherche à ce sujet devrait poursuivre...

Michel Relave enseignant à l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon et peintre s'inscrit dans cette continuité. Pourtant ici, point d'éclatante lumière mais un travail plus intérieur sur des paysages qui se révèlent à peine. Ses tableaux structurent des espaces, des failles en ouvrant sur des perspectives profondes et vibrantes tout en laissant imaginer que le temps futur

transformera encore cette perception fugace.

À ses côtés, dans la cadence de la palette d'Issorg, peintre non-architecte cette fois, matières et textures absorbent les motifs et imprègnent les toiles d'une recherche chromatique soutenue, exposant à l'extrême ses paysages au prisme de la lumière captée.

Catherine Grandin-Maurin, directrice.

1 et 2- Bernard Merlin, *Architectes lyonnais autour de la Méditerranée (XIX^e-XX^e siècles) Dessins-Aquarelles-Peinture*, Éd. Mémoire active, 1995



Michel Relave



Issorg

**Exposition
Michel Relave et Issorg
au CAUE du Rhône
du 8 au 24 janvier 2009**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 et le samedi de 14h à 18h en présence des artistes.

À propos du débat autour des projets sur le « cours de Verdun », la gare et le centre d'échanges de Perrache

Après la présentation en débat public aux Archives municipales de Lyon le 20 juin dernier par les étudiants de l'atelier « héritage architectural » de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon, l'équipe pédagogique réagit à la critique de Charles Delfante.

L'article de l'architecte Charles Delfante, paru dans le 6bis n°46, déporte avec malice le débat sur « le cours de Verdun » vers une réaction calomnieuse pour les étudiants, les enseignants et les professionnels de la ville et de l'architecture. Aucun sens ni argument contextuels ne viennent préciser les critiques systématiquement négatives formulées envers les projets.

Cette attitude se situe à l'opposé de ce que nous tentons de réaliser : rendre intelligible la démarche conceptuelle à partir d'une thématique, articuler et intégrer la valeur patrimoniale d'un site à sa vocation contemporaine.

Le « cours de Verdun » est un sujet particulièrement adapté. Le site a échappé à l'idée initiale de Michel Antoine Perrache de prolonger la presqu'île jusqu'à la confluence. Aux XIX^e et XX^e siècle, le chemin de fer puis l'autoroute ont occasionné

une rupture urbaine entre nord et sud de la presqu'île que la gare et le centre d'échanges renforcèrent. Les questions étaient multiples. Quelles temporalités envisager pour un projet articulant de nombreuses échelles : internationale, nationale, régionale et locale ? Comment composer, en plein centre, les liens entre la ville historique et le projet Confluence sans tomber dans la nostalgie ou sans raviver le scandale occasionné par le passage de l'autoroute et l'implantation du centre d'échanges ? Comment mettre en scène d'autres édifices majeurs comme le Château-Perrache, les prisons Saint-Paul et Saint-Joseph ? Comment aménager la place des Archives et créer une entrée sud à la gare ? Comment rétablir l'harmonie entre la place Carnot et le centre d'échanges ? Quelles synergies et programmes imaginer pour dynamiser les relations entre gare et centre d'échanges ? Comment résoudre le paradoxe « mouvement/vitesse » induit par les transports et « détente/calme » lié à l'envie de résider.

Au préalable, les étudiants ont rencontré un grand nombre d'acteurs impliqués sur le site (merci à eux) et suite aux analyses croisées (géographique, géologique, historique, sociale, économique, urbaine, architecturale, symbolique...), ont pu conclure que le « cours de Verdun » ne se limitait pas aux seules apparences stylistiques mais qu'il était avant tout un ensemble d'organisations fonctionnelles au centre des enjeux vitaux de la ville, soumises à des mutations importantes. Intervenir sur celles-ci imposait inévitablement de comprendre la nature complexe des facteurs interagissant sur ce lieu.

L'application de la problématique à une vision patrimoniale ne relève pas uniquement d'une logique de conservation et de restauration (ou à l'opposé d'une destruction) mais d'une réflexion ouverte et transversale permettant de saisir l'ensemble des systèmes caractérisant les évolutions en cours afin de rechercher le meilleur équilibre possible avec le contexte. Par cette démarche rigoureuse les étudiants ont démêlé nœuds et rancœurs attachés au site.

Les propositions font preuve d'une certaine modernité comme ce fut le cas pour la gare d'Alexis Cendrier (1857) ou le centre d'échanges

de René Gagès (1976). Ce dernier, véritable innovation conceptuelle et technique souffre cependant d'une mauvaise image dans l'opinion. La raison vient des logiques politiques d'aménagement du territoire qui, avant la décentralisation, se préoccupaient peu de leur cohérence avec celles de l'urbanisme municipal, d'autant que, Louis Pradel, alors maire, voyait dans la traversée de Lyon par l'autoroute une opportunité. La largeur exceptionnelle du cours de Verdun en faisait une victime désignée.

Qu'ils aient détruit ou conservé dans leur intégralité la gare et le centre d'échanges, les projets ouvrent le débat tout en humanisant profondément le secteur. Il serait réducteur de reprendre ici les nombreuses idées formulées. Elles relèvent d'un certain pragmatisme, mesurable et appréciable, échappant ainsi à une quelconque doctrine. Les images présentées décrivent précisément les multiples univers identifiés comme fondateurs pour créer une perspective unique suivant les multiples regards portés. Elles énoncent une pensée urbaine et architecturale située en rapport avec le passé et l'avenir du cours de Verdun.

À travers ce lieu, une position respectueuse des générations d'hommes qui l'ont construit et animé est exprimée. Elle démontre, au moment de la création des doctorats en architecture et de l'intégration des écoles françaises au dispositif universitaire européen, la capacité de ces futurs architectes à aborder avec des méthodes et des outils actuels les valeurs patrimoniales de la discipline architecturale tout en les intégrant aux réflexions et pensées contemporaines. Le destin d'une œuvre réside dans la reconnaissance partagée de son universalité ou dans sa capacité à absorber de nouveaux sens.

Nous pensons plus constructif d'envisager une publication des travaux des étudiants impliqués avec l'école sur ce site sensible, que de relayer des propos étonnants sous la plume d'un académicien.

L'équipe pédagogique: Özlem Lamontre Berk, Christian Marcot, Brigitte Sagnier, François Tran.

Lyon, le 8 décembre 2008

Disponibles au centre de documentation

Le nouveau régime des divisions foncières Lotissements, détachements, formulaires, cas pratiques Sylvain Pérignon, Éditions Le Moniteur, 2008

Guide juridique à jour de la réforme 2007 qui a profondément remanié le régime juridique du lotissement. Illustré par des cas concrets, cet ouvrage expose de façon synthétique le nouveau contexte dans lequel concevoir une opération de division foncière : demande de permis d'aménager, modalités pratiques de réalisation, déclaration préalable à division et réalisation du lotissement déclaré.



La forme urbaine et l'enjeu de sa qualité Direction Xavier Prigent, co-édition CERTU/Ordre des Géomètres-experts, 2008

Cette étude tente d'inventorier les critères à prendre en compte pour tendre à la qualité de la forme urbaine durable et propose une approche méthodologique qui permet de les décliner à travers une grille à 3 niveaux : typo-morphologique, socio-fonctionnel et environnemental.



Architecture durable. 30 architectes, 30 projets en Ile-de-France Direction Jacques Ferrier, Éditions Picard/Pavillon de l'Arsenal, 2008

Les projets d'architecture exposés au Pavillon de l'Arsenal abordent les questions liées à l'environnement dans une vision globale qui met les dispositifs techniques en situation dans un contexte urbain et qui prend la ville dense comme base d'une approche nouvelle du projet.



Rédiger un cahier des charges de PLU. Guide pratique CERTU collection Références, n°65, 2008

Sous la forme d'une plaquette synthétique et d'un cd-rom, ce guide, destiné aux élus et techniciens, propose en 9 points d'étape une structuration possible du cahier des charges de PLU. Plutôt que d'un cahier des charges type, il s'agit de proposer des pistes permettant la rédaction d'un cahier des charges propre aux problématiques de la collectivité.



Collectif. Nouvelles formes d'habitat collectif en Europe Ed. Arc en Rêve centre d'architecture, 2008

Catalogue de l'exposition « Collectif » dont l'objectif a été d'explorer les nouvelles perspectives et conceptions du logement collectif en Europe ces 5 dernières années, à travers une sélection de 45 opérations innovantes : qualité et traitement des parties communes, espaces à partager, intelligence du plan, générosité en surface des pièces à vivre, lumière, relation intérieur/extérieur, évolutivité, variété des typologies, implantation des bâtiments...



Balade créative un peu plus au sud

Dans le cadre des rencontres «Villes, voyages, voyageurs», produites par Le Rize et la ville de Villeurbanne, sous la direction de Pierre Gras, consultant, le CAUE a organisé une balade urbaine sur le quartier de Grandclément. Elle s'est déroulée le dimanche 12 octobre par une belle journée d'automne. Le public était au rendez-vous : 70 personnes, seniors, familles, étudiants, habitants du quartier ou de l'agglomération ont participé à cette déambulation atypique encadrée par deux guides-clowns, Angelo Picard et Juliette Pétard. Ils nous ont emmenés dans un voyage singulier au départ du

Rize, pour nous dévoiler de manière originale le patrimoine culturel et urbain du quartier autour du thème des rencontres «Exil et création». Nous avons ainsi pu danser la valse au bord de la Rize, nous recueillir pour les déportés du 1^{er} mars 1943, visiter les ateliers Frappaz, assister à une lecture des poèmes d'Yves Martin par le Théâtre Désirée et enfin nous rafraîchir à la Fraternelle, véritable churrasqueira portugaise.

Remerciements aux Ateliers Frappaz, au Théâtre Désirée, à l'association des étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Lyon, à Elfe production et à Gérard Santoja et Sophie Haudebourg pour la réussite de cette manifestation.

Maël Meralli, chargé d'études urbanisme.



EXPOSITIONS



Points conseils

À ceux qui s'interrogent, comment construire demain, comment agrandir leur maison, comment la rénover, quelles sont les solutions énergétiques les plus adaptées à leur projet, le CAUE du Rhône propose une rencontre avec un architecte conseiller lors d'un point conseil. Une plaquette d'information les guide au travers des différents points conseils mis en place par le CAUE du Rhône dans son département. Cette plaquette est déclinée en une affiche exposée dans chaque mairie accueillant un point conseil.

Plaquette et affiche à demander au CAUE du Rhône : 04 72 07 44 55.

Les expositions du CAUE du Rhône voyagent

Parmi les expositions que le CAUE du Rhône propose à l'itinérance, deux d'entre elles viennent de faire un voyage intéressant.

La première: **Connaître Le Corbusier** a été présentée tout le mois d'octobre à la Maison de l'Architecture, des Territoires et du Paysage d'Angers, à l'initiative du CAUE de Maine-et-Loire. Cette exposition réalisée en 1987 par la Fondation Le Corbusier est encore très demandée et rencontre toujours beaucoup de succès.

La deuxième: **Habiter, tout un projet**, quant à elle, conçue et réalisée par le CAUE du Rhône dans le but « d'éclairer et d'aider à mieux concevoir pour mieux réaliser sa maison », a été présentée par le CAUE du Cher, au salon de l'éco-construction de Bourges le week-end du 10 au 12 octobre 2008. C'est la preuve qu'un travail de réflexion sur l'architecture et les paysages rhodaniens peut s'adapter à toutes les régions de France et que les CAUE constituent un réseau national riche et productif.

à consulter

<http://www.ifep.info>

L'Ifep, syndicat professionnel des Industriels Français de l'Eau de Pluie, fondé en 2007, a pour but de fédérer les industriels français de la gestion de l'eau de pluie et de valoriser leurs savoir-faire. Il vient de créer son site qui présente les adhérents, les missions du syndicat et donne l'information sur les textes normatifs et réglementaires. A terme l'internaute devrait y trouver toutes informations utiles sur le marché de l'eau de pluie.

<http://www.observatoire-territoires-durables.org>

L'Observatoire national des agendas 21 locaux renouvelle son site en réunissant l'ensemble des activités de plus de 200 agendas 21 en France. Ces expériences territoriales font l'objet d'une base de données conséquente avec 204 fiches en ligne ainsi que des cahiers rédigés à l'issue d'ateliers de réflexion.

<http://www.ecoledelarenovationurbaine.com>

Fondée en 2005 et issue de l'Institut de Formation de la Maîtrise d'ouvrage de la Ville, l'Ecole de la Rénovation urbaine propose plus de 100 journées de formation par an dans une vingtaine de modules consacrés à la rénovation urbaine; les participants aux formations bénéficient d'un accès en ligne au matériel pédagogique via un centre de pédagogie virtuelle.

<http://www.urbanistes.com>

Le portail des urbanistes français rassemble toute l'information sur l'action de la Société Française des Urbanistes (SFU) en France et au sein du réseau européen des urbanistes, la formation, la qualification, les grandes manifestations professionnelles ainsi que l'actualité des textes référents pour la profession.

6bis, quai Saint-Vincent - Janvier 2009 - n°47
Lettre du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Rhône.

Directeur de la publication :

Paul Delorme,
vice-président du Conseil général du Rhône, président du CAUE du Rhône.

Rédactrice en chef :

Catherine Grandin-Maurin,
directrice du CAUE du Rhône.

Comité de rédaction :

Philippe Dufieux, Jocelyne Durand-Vallet,
Catherine Grandin-Maurin, Christian Le Dain,
Nathalie Colonge-Michon.

Ont contribué à ce numéro :

Jean-Paul Brochot, Béatrice Cohen,
Loïc Garaix, l'équipe pédagogique héritage
architecture de l'ENSAL, Maël Meralli,
Christine Sandona-Marting,
Jacques Sordollet, Christophe Trabet.

Maquette et mise en page : Créée, CAUE
Imprimerie : IDMM
Imprimé sur papier recyclé

Dépôt légal : janvier 2009
N° ISSN : 1621-210X
Trimestriel - 1500 ex. - Gratuit.

6bis, quai Saint-Vincent - 69001 Lyon
Tél. 04 72 07 44 55 - Fax : 04 72 07 44 59
E-mail : caue69@caue69.fr
Site : www.caue69.fr

